



Comment gérer un accident du travail ou une maladie professionnelle ?

Objectifs

- **Comprendre et maîtriser les mécanismes de la réparation AT/MP**
- **Acquérir des outils permettant d'intervenir de manière pertinente dans ce mécanisme**
- **Approcher les contentieux relatifs à la réparation des AT/MP**

Public concerné

Dirigeants d'entreprise, responsables R.H, collaborateurs R.H.

Méthode et moyens pédagogiques

Alternance de théories et de cas pratiques. Un support pédagogique est remis au participant.

Prérequis

Connaissances de base en Droit social.

Intervenants

Matthieu Lecointre

Alia Mehdi

UIMM Maine-et-Loire

Contact

02 41 24 26 98

Programme

1. Définitions

- les accidents du travail
- les maladies relevant des tableaux de maladies professionnelles
- les maladies relevant du système complémentaire

2. Les formalités déclaratives

- déclaration d'un accident du travail
- déclaration d'une maladie professionnelle
- les réserves de l'employeur

3. La procédure d'instruction

- les différentes étapes de l'instruction
- les obligations de la caisse à l'égard de l'employeur
- les possibilités d'intervention de l'employeur

4. Approche du contentieux

- le contentieux général et le contentieux technique
- les motifs de contestation
- les juridictions compétentes

Programmée **à la demande**

 **1 jour**

Tarif H.T. : **420 €** par participant et par jour

Tarif préférentiel H.T. : **320 €** pour les entreprises adhérentes à l'UIMM, par participant et par jour.

Les tarifs indiqués concernent uniquement les formations inter-entreprises. Pour les formations intra-entreprises, nous contacter.